

La France des Justes

L'historien Patrick Cabanel brosse le portrait collectif de ceux qui ont sauvé des juifs pendant l'Occupation

RAPHAËLLE BRANCHE

Qui sont les 3500 « Justes parmi les nations » distingués par l'Etat d'Israël pour avoir « sauvé au moins un juif » pendant la seconde guerre mondiale en France ? Ce portrait collectif peut-il nous parler d'autre chose que de l'institution israélienne qui, depuis 1963, décerne cette distinction ? Peut-il nous parler des distingués eux-mêmes ? C'est le pari qu'a fait Patrick Cabanel, en spécialiste du sujet, avec cette *Histoire des Justes en France*.

Pour être reconnue Juste, une personne doit être présentée par des juifs qui témoignent en sa faveur ; un dossier est alors constitué, et l'institut Yad Vashem (littéralement, « un monument et un nom ») tranche au vu de ces pièces – futures archives de l'historien. Un Juste, en outre, ne peut pas être juif. Ces critères sont un biais évident et Patrick Cabanel ne l'ignore pas. Il réussit néanmoins à

aller au-delà et à se livrer, à travers les Justes ou à partir d'eux, à une étude du sauvetage des juifs en France. Comme il l'écrit à propos des terres de refuge, « l'hospitalité a été comme un tissu, dont beaucoup de familles possédaient ou couvaient un bout ».

L'histoire du sauvetage est une histoire collective ; elle doit être sociale et politique. A côté des multiples portraits individuels permis par les archives de Yad Vashem et les autres sources que l'historien et ses étudiants ont pu rassembler, se dessine le portrait de groupes, grappes de bonne volonté, trames de solidarité qui parcourent la société française.

Prendre en charge les enfants

Au départ, il s'agit plutôt d'actes d'associations militantes ou de personnes en position de pouvoir, tel l'ambassadeur du Brésil en France, qui délivre des centaines de visas entre juin et décembre 1940, ou d'autres personnalités, souvent déjà repérées par l'historiographie. Essentielle est aussi l'aide mise en place dans les camps d'internement pour soutenir les familles puis, au moment des déportations d'adultes, pour proposer aux parents de pren-

dre leurs enfants en charge – tant que les Allemands ne les exigent pas eux aussi. Les grandes rafles de l'été 1942 constituent un indéniable tournant dans cette histoire tant s'aggrave alors le danger pour les juifs en France. Les actes de sauvetage se multiplient. Il faut toutefois rappeler que, contrairement à la Pologne, où sauver un juif est puni de la peine de mort immédiate, en France, les risques sont très faibles pourvu que le sauvetage ne soit pas accompagné d'une action plus répréhensible de résistance.

Sont réactivées des logiques territoriales plus anciennes : ainsi des frontières et de leurs passeurs, vers l'Espagne ou vers la Suisse – auxquelles s'ajoute la frontière intérieure de la ligne de démarcation – ou encore des circuits traditionnels de placement de l'Assistance publique ou des régions habituellement pourvoyeuses de nourrices pour les enfants des grandes villes : là, des enfants juifs sont placés dans des familles qui n'ignorent pas toujours leur histoire. Sont réactivés aussi des réflexes de minorités face à un pouvoir d'Etat oppresseur : on connaissait la surreprésentation des protestants et le poids des Cévennes, mais on appré-

ciait peut-être moins le rôle de certaines minorités catholiques et, surtout, l'importance de ces territoires de l'Ouest français marqués par les souvenirs de la contre-Révolution.

Certaines professions se distinguent aussi : professions de santé, enseignants, membres du clergé catholique mais aussi domestiques, concierges. Très peu de cheminots en revanche, alors que nombreux furent ceux qui intervinrent, mais sans que les juifs aidés connaissent leur identité. C'est la même chose de tous ces gestes fugaces d'aide, faits anonymement et restés anonymes. Ici le sauvetage qui est documenté est davantage sédentaire et, autant que faire se peut, pérenne. Il est sans doute aussi plus largement féminin.

Tout en éclairant les conditions sociales et culturelles de ces sauvetages, ce livre reste au plus près des individus, témoignant d'actes d'une humanité plus banale qu'héroïque. C'est bien dans ce banal-là qu'en des temps troublés résident aussi les promesses d'avenir. ■

· **HISTOIRE DES JUSTES EN FRANCE,**
· **de Patrick Cabanel,**
· **Armand Colin, 416 p., 27,50 €.**